

## Dossier Chambres d'Hôtes



Madame, Monsieur,

Faisant suite à votre demande d'information concernant votre projet de mise en œuvre d'un hébergement « Gîtes de France », nous avons le plaisir de vous adresser, dans un premier temps, un dossier technique complet.

Ce dossier technique vous permettra de prendre connaissance de :

- la fiche de la demande d'agrément (fiche permettant la visite d'un projet terminé),
- la charte nationale des Gîtes de France,
- des points techniques par la présentation de la grille de classement,
- les aides du conseil général du Haut-Rhin.

Dans un deuxième temps, nous vous invitons à prendre contact avec nos services M. Serge MEZIN ☎ 03 89 20 10 61 afin d'étudier la faisabilité de votre projet. Un entretien préalable au Relais Départemental des Gîtes de France du Haut-Rhin à Colmar permettra de valider votre dossier avant tous travaux, à noter que cet entretien est obligatoire lorsqu'il y a une demande de subvention.

Par ailleurs, si votre hébergement a déjà un label (ex Clévacances), s'il se situe dans un centre urbain, dans un lotissement, si le bâtiment comporte d'autres logements, notre charte ne nous permettra pas le classement sous le label « Gîtes de France ». Merci de bien lire la charte.

Nous vous invitons également à télécharger sur le site Internet du Relais Départemental des Gîtes de France du Haut-Rhin le dossier du guide du créateur : [www.alsace-gites68.com](http://www.alsace-gites68.com) (en bas de la page d'accueil, rubrique porteur de projet).

Dans cette attente, nous restons à votre disposition et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos cordiales salutations.

Serge MEZIN  
Directeur adjoint



**Demande d'agrément chambres d'hôtes « Charmance »**  
(A retourner au relais départemental des Gîtes de France du Haut-Rhin)  
1 rue Schlumberger - B.P. 371  
68007 COLMAR CEDEX

Je soussigné(e),

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse: .....

Lieu dit : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél : ..... Fax : .....

Mail : .....@.....

**Souhaite la visite de mon gîte situé à :**

Adresse du gîte : .....

Lieu dit : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél : .....

Par le relais départemental des Gîtes de France du Haut-Rhin.

Merci de réaliser ci-dessous **un plan d'accès au gîte** (à partir du village).

## Sommaire du document

Nos valeurs  
Les Gîtes de France en chiffres  
Qu'est-ce qu'une chambre d'hôtes  
Le classement  
Les prix  
Comment réserver  
Obtenir le label Gîtes de France  
La commercialisation  
La promotion de votre chambre et table d'hôtes  
La notoriété d'un label une visibilité maximale  
Chiffres clés du tourisme, L'essentiel sur le tourisme en Alsace

### Nos valeurs

---



**Le label Gîtes de France s'est développé au fil des années pour devenir le 1er réseau en Europe d'hébergement chez l'habitant, et a fêté ses cinquante ans en 2005.**

#### **Notre raison d'être :**

- favoriser les séjours touristiques dans les meilleures conditions d'accueil et de confort, satisfaire aux exigences et aux besoins d'un tourisme d'authenticité, de convivialité, de nature, de calme, de découverte et d'espace,
- contribuer à la valorisation et à la conservation du patrimoine et de l'environnement, principalement en milieu rural,
- participer au développement local et contribuer à fixer les populations rurales par l'apport de ressources complémentaires.

Un séjour Gîtes de France, c'est à la fois la **découverte** et le **ressourcement**, auprès de 43 000 **hommes** et **femmes** qui vous ouvrent leurs maisons, toutes **uniques**, toutes **différentes**.

Autant de valeurs qui font des Gîtes de France un pionnier du **développement durable** pour le tourisme rural.



**En France, une équipe de plus de 600 personnes est au service des propriétaires et des clients au travers de la Fédération Nationale et de ses 95 relais départementaux.**

A l'étranger, les Gîtes de France sont présents depuis près de 20 ans sur les principaux marchés européens, en collaboration avec de nombreux tour-opérateurs.

- 43 000 propriétaires, 56 000 hébergements, 35 millions de journées de vacances, pour un chiffre d'affaires direct de plus de 450 millions d'euros et un apport à l'économie des régions de 750 millions d'euros dont un tiers en devises (20% de clients étrangers). C'est aussi 230 millions d'euros investis en rénovation du patrimoine bâti.
- 43 800 gîtes ruraux, 2 500 créations par an, pour un coût moyen d'investissement de 58 400 euros, durée moyenne de location : 16 semaines par an ; taux d'occupation moyen sur l'année (rapport nombre de semaines louées/période d'ouverture) : 43,4 %, prix moyen par semaine : 408 euros en haute saison, 267 euros en hors saison, et 163 euros par week-end
- 10 000 maisons d'hôtes, 500 nouvelles adresses par an (soit 1 500 chambres), pour un coût moyen d'investissement de 42 000 euros, durée moyenne de location : 16 semaines par an et 3 nuits par séjour, prix moyen : 49 euros la nuit pour deux personnes, petit déjeuner inclus, et 17 € le repas en table d'hôtes.

### Qu'est-ce qu'une chambre d'hôtes ?

---



**Dormez chez nous, vous êtes chez vous... Pour une ou plusieurs nuits, vous serez reçus en amis chez des particuliers qui ont aménagé leur maison (ferme, mas, gentilhommière, château...) avec un maximum de 5 chambres.**

**La chambre d'hôtes ou le " bed and breakfast " à la française :**

- Pour une ou plusieurs nuits, vous serez reçus en amis chez des particuliers qui ont aménagé leur maison (ferme, mas, gentilhommière, château...) avec un maximum de 5 chambres.
- Toujours inclus dans le prix de la nuitée, un petit-déjeuner copieux sera pour vous l'occasion de découvrir les différentes spécialités locales. Selon les adresses et l'inspiration de votre hôte, vous apprécierez les confitures maison, le pain de campagne frais, mais aussi les

viennoiseries ou les pâtisseries maison, les fromages et les laitages ou la charcuterie régionale. Dès le début de la journée, ce sera l'occasion d'un moment fort d'échanges et de convivialité.

- Le repas en table d'hôtes (possibilité de 1/2 pension ou de pension complète) vous permettra de partager, selon les adresses, un repas familial ou gastronomique. La table d'hôtes est ouverte aux personnes séjournant dans les chambres ; ce n'est pas un restaurant, il est donc conseillé de préciser si vous souhaitez profiter de cette prestation lors de votre réservation.

## Le classement


---





**Le label de qualité Gîtes de France vous garantit des normes de confort précises (en 1, 2, 3, et 4 épis) et le respect d'une charte nationale.**

**Toutes les chambres d'hôtes Gîtes de France sont classées en fonction de la qualité architecturale de la maison, de leur environnement, de leur degré de confort, de la décoration et de leurs services, et reclassées au moins une fois tous les 5 ans. Quel que soit le classement, les propriétaires auront à cœur de vous faire passer un agréable séjour.**

: Chambres simples.

: Chambres de bon confort, disposant chacune au minimum d'une salle d'eau ou d'une salle de bains privée.

: Chambres de grand confort, disposant chacune de sanitaires privés et complets (douche, bains, lavabo et wc).

: Chambres de très grand confort, disposant chacune de sanitaires privés et complets. Elles sont aménagées dans des demeures de caractère, dans un environnement privilégié. Des prestations supplémentaires y sont souvent proposées.

## Les prix



### **Que comprend le prix d'une chambre d'hôtes, peut-on la louer pour une nuit ou pour une semaine?**

Les prix s'entendent à la nuitée, selon la saison et le nombre de personnes occupant la même chambre, et **comprennent toujours le petit-déjeuner**.

Pour la table d'hôtes, le prix du repas (entrée, plat principal, fromage et/ou dessert, café, boisson) est donné à titre indicatif ; pour certaines chambres familiales, un prix enfant peut être proposé.

Si vous voyagez avec de **jeunes enfants**, certains propriétaires proposent un lit d'appoint, du matériel de puériculture ou des équipements adaptés; d'autres proposent des chambres familiales (3 ou 4 lits) ou encore des suites de deux chambres communicantes.

L'**entretien des chambres** est assuré quotidiennement (pour les séjours de longue durée, les draps sont changés au minimum chaque semaine et le linge de toilette deux fois par semaine).

## Comment réserver

---



### **Le guide national des Chambres et tables d'hôtes répertorie nos 10 000 maisons d'hôtes, partout en France, et reste LA référence pour trouver une chambre d'hôtes.**

Nous vous proposons également le guide des Chambres d'hôtes de charme, nos adresses coup de cœur.

Sur Internet, chaque descriptif indique les coordonnées du propriétaire ou du service de réservation. De plus en plus de propriétaires disposent d'e-mail facilitant votre réservation et d'un site personnel présentant leur maison, avec photos, plan d'accès...

La réservation est conseillée en haute saison ou pour des séjours prolongés. Une lettre de confirmation et/ou un acompte vous seront souvent demandés et un contrat pourra être établi.

## Quelques conseils

- **Pour trouver une chambre d'hôtes accessible aux personnes handicapées**, sélectionnez ce critère de recherche dans le département de votre choix, ou téléphonez à la centrale de réservation départementale.
- **Pour les périodes de forte affluence** (week-ends prolongés, périodes de vacances scolaires), pensez à réserver à l'avance ; si vous cherchez en dernière minute, le service ALLO chambres d'hôtes (0891 16 22 22, 0,22 €/mn) vous permettra de savoir quelles chambres sont encore disponibles pour le soir même.
- **Certains propriétaires ne proposent pas la table d'hôtes tous les jours**, ou à toutes les périodes de l'année, renseignez-vous au moment de la réservation.
- **Si vous souhaitez être accompagné de votre animal favori**, assurez-vous dès la réservation que les animaux sont admis.

- **Obtenir le label Gîtes de France**

---



- **Vous voulez aménager un bâtiment en chambre d'hôtes et vous souhaitez obtenir le label Gîtes de France. Vous avez le projet d'acquérir une maison en vue d'accueillir des vacanciers et vous vous interrogez sur nos conditions d'adhésion? Rejoignez le 1er réseau européen d'accueil chez l'habitant !**

Le guide du créateur contient toutes les informations essentielles concernant la création d'un hébergement Gîtes de France : esprit et philosophie de l'accueil, historique et fonctionnement du Mouvement, définition des produits, démarches à entreprendre, modalités de réservation, promotion, fiscalité, cotisations sociales, contraintes réglementaires et assurances.

Téléchargez le "Guide du créateur" (format PDF, 2 Mo)

Si les chartes de qualité Gîtes de France sont définies à l'échelon national, les conditions d'obtention du label, et en particulier les aides à la création, le type d'habitat pris en compte sont différents d'un département à l'autre. Aussi, pour bénéficier d'un conseil adapté à votre situation, nous vous invitons à contacter le relais départemental du lieu où vous envisagez de créer votre hébergement.

## La promotion de votre chambre et table d'hôtes

---

Adhérent des Gîtes de France, vous bénéficiez d'une marque à forte notoriété et de l'appui promotionnel du premier réseau européen de location chez l'habitant.



Un guide départemental des Gîtes de France (10 exemplaires)

Relais Départemental des Gîtes de France du Haut-Rhin 2009- 1 rue Schlumberger - B.P. 371 –

68007 COLMAR CEDEX

Un guide régional des chambres d'hôtes du Haut Rhin & Bas Rhin est édité à 5000 exemplaires, sur une diffusion de salons communs avec le relais de Bas Rhin.

Le bouclage des guides est fait le 30 septembre de chaque année afin d'être diffusés à partir du 1<sup>er</sup> décembre.

La promotion se fait également sur notre site web [www.alsace-gites68.com](http://www.alsace-gites68.com). Une offre descriptive de votre chambre d'hôtes est faite comportant le plan détaillé de l'hébergement, l'album photographique (8 photos essentiellement de l'intérieur) ce qui permet une bonne lisibilité de votre produit d'accueil.

## **La commercialisation**

---

Les Gîtes de France du Haut Rhin proposent 3 possibilités de commercialiser votre chambre d'hôtes : La Centrale de réservation en ligne a comme objectif de décharger les propriétaires qui le souhaitent du travail de réservation de leur chambre d'hôtes. Lors de l'inscription de la chambre d'hôtes le propriétaire s'engage, par la signature d'un contrat appelé « convention de mandat » à déléguer tout pouvoir au service, pour la réservation de son logement

- L'outil de réservation en place permet la commercialisation par le biais d'Internet. Les clients peuvent consulter l'ensemble d'hébergements labellisés, et pour ceux inscrits à la centrale, ils ont la possibilité de faire leur réservation en ligne via un réseau sécurisé.
- L'explosion d'Internet permet aujourd'hui de capter essentiellement :
  - Des clientèles étrangères
  - Des clients de dernière minute
  - Une clientèle jeune qui a l'habitude d'utiliser Internet pour des achats électroniques

Il apparaît clairement qu'Internet est un outil de commercialisation non négligeable qui apporte de nouvelles orientations en matière de développement commerciaux.

Mme Barbara MURRISCH 03 89 20 10 62 et Mlle Virginie ERDINGER 03 89 20 10 60 sont à votre disposition pour toutes questions sur le service de réservation des Gîtes de France du Haut Rhin mail [reservation@tourisme68.com](mailto:reservation@tourisme68.com)

La centrale de réservation propose la réservation en ligne, avec paiement sécurisé par carte de bancaire ou prose d'option et confirmation de la réservation par l'envoi de votre règlement. Nous vous invitons à consulter notre site [www.alsace-gites68.com](http://www.alsace-gites68.com). A noter que 46 % des clients choisissent ce mode de réservation.

Le module Disposhotes permet de mettre en ligne vos disponibilités directement sur le site départemental, vous mettez à jour vos réservations directement par le site [www.itea.fr/PROP](http://www.itea.fr/PROP) Vous faites directement les contacts pour vos clients.

La réservation libre le propriétaire qui opte pour cette formule, s'engage à traiter lui-même de manière efficace l'ensemble des demandes. Le propriétaire reçoit directement les demandes de réservation par courrier ou par téléphone

Il répond à toutes les demandes. Il tient un planning et envoie au client un contrat de location en double exemplaire, signé, et une description exacte et détaillée de son chambre d'hôtes. Le relais tient à la disposition des propriétaires, les documents contractuels de location de la F.N.F. et conseille pour la réalisation des feuilles descriptives. Le client dispose d'un délai de réflexion de 8 à 10 jours. S'il se détermine pour prendre la réservation, il renvoie au propriétaire le double signé du contrat, accompagné du paiement de l'acompte (25%)

Une assurance annulation client devra être systématiquement proposée lors de la réalisation d'un contrat. Cela lui permettra de pouvoir récupérer 75% des sommes versées si une annulation est faite.

Par ailleurs, une assurance annulation propriétaire sera proposée dans le cadre de votre activité de loueur en meublé, le coût est de 34 euros par an et inclus l'assurance annulation.

Les produits à développer

De nombreuses demandes d'hébergement de plain pied ou **accessible aux personnes handicapées sont demandées** ; nous vous invitons dans le cadre de la réflexion de votre projet, et si il est possible techniquement de le réaliser, d'avoir une approche dans ce sens.

Des hébergements thématiques sont envisageables tels que les gîtes Pandas, les Ecogîtes, les Tables d'hôtes, les gîtes de pêche, neige, les gîtes de charme etc, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre relais.

**L'accueil d'un animal de compagnie** est sollicité par de nombreux clients, ayez une réflexion dans ce sens lors de la réalisation de votre projet.

**Chèques – vacances** : toutes les centrales de réservation les acceptent, ainsi que de nombreux propriétaire en location directe (précision dans les descriptifs)

### **La notoriété d'un label une visibilité maximale...**

---

Adhérer aux « Gîtes de France », c'est offrir a son hébergement la visibilité maximale grâce a une grande variété de guides diffusés a plus d'un million d'exemplaires chaque année.

Vous pourrez donc être référencés et présentés parmi les 10 guides nationaux (un guide par catégorie d'hébergement), les 58 guides départementaux et les 8 guides régionaux. Ajouter à cela une présence dans les relais d'information et dans les salons touristiques locaux et nationaux

Tous les avantages pour la promotion et la commercialisation

Une fois labellisé, les « Gîtes de France » offrent tous les avantages pour la promotion et la location de votre hébergement. De nombreux outils seront à votre disposition une centrale de réservation simple et efficace, un site Internet national pratique et complet ainsi que de nombreux sites départementaux ou régionaux et, enfin, une signalétique sur place.

#### **Chiffres clés du tourisme**

##### **L'essentiel sur le tourisme en Alsace (chiffres CRT novembre 2005 ou Observatoire Régional du Tourisme)**

8,4 millions de touristes (passant au moins une nuit en Alsace)

20 millions de nuitées par an

CA 2,5 milliards d'euros

25 000 emplois liés au tourisme (dont 18 900 emplois salariés)

11 500 bénévoles, 52 fêtes et festivals,

2 Parcs Naturels Régionaux (parc naturel régional de Ballons de Vosges ; Parc

Naturel Régional de Vosges du nord) ,1 350 km d'itinéraires cyclables

450 km de voies d'eau navigables, 2 aéroports internationaux (Bâle Mulhouse ;

Strasbourg Entzheim). 114 000 lits touristiques, 162 lieux de visites payants

8 équipements pour congrès, 66 offices de tourisme et syndicats d'initiatives,

13ème rang des régions françaises pour le nombre de visiteurs, 5,1% du Produit Intérieur Brut.

## LE GUIDE DU CREATEUR

N'hésitez pas à télécharger le guide du créateur sur

- [www.gites-de-france.fr](http://www.gites-de-france.fr) dans la rubrique « Obtenir le label »
- [www.alsace-gites68.com](http://www.alsace-gites68.com) en bas de page rubrique « porteurs de projet »



Relais Départemental des Gîtes de France du Haut-Rhin 2009- 1 rue Schlumberger - B.P. 371 –

68007 COLMAR CEDEX